



NE REMPLIR LE TABLEAU CI-DESSOUS QUE SI LA PLANTATION (OU LE SEMIS) N'A PAS ETE REALISEE

2

PREPARATION DES SOLS. CULTURES MARAICHIERES	Date	Surfaces Préciser ha ou ares	Estimation % dégâts	Numéro parcelle	Façons culturales effectivement réalisées avant semis ou plantation
					Cocher les cases et compléter
1) Labour					Gyrobroyage <input type="checkbox"/> Labour <input type="checkbox"/> Rotavator <input type="checkbox"/> ou autre..... <input type="checkbox"/> Engrais de fond : Nom..... kgs .....
2) Façon culturale préparée					
3) Terrain prêt à être ensemencé					

POMMES DE TERRE 1400	REEMPLIR IMPERATIVEMENT LA FICHE SPECIALE "FAÇON CULTURALE"					
PERTES APRES MISE EN TERRE DES SEMENCES	Date de plantation	Surfaces Préciser ha ou ares	Tonnage de semences plantées	Livraison hors OCEF (1)	Estimation % dégâts ou en tonnage	Numéro parcelle
PT Blanche						
PT Rouge						
PT Nouvelle Blanche						
PT Nouvelle Rouge						

(1) A fournir bordereau de livraison

PREPARATION DES SOLS A POMMES DE TERRE	Date	Surfaces Préciser ha ou ares	Estimation % dégâts	N° parcelle ou lieu-dit	
Terrain préparé					
Terrain prêt à être ensemencé					

CEREALES 1100	REEMPLIR IMPERATIVEMENT LA FICHE SPECIALE "FAÇON CULTURALE"					
PERTES APRES SEMIS	Date de semis	Surfaces Préciser ha ou ares	Quantité déjà récoltée	Estimation % dégâts	Numéro parcelle ou lieu-dit	
PREPARATION DES SOLS CEREALES	Date	Surfaces Préciser ha ou ares	Estimation % dégâts	Numéro parcelle ou lieu-dit		
Labour						
Terrain prêt à être ensemencé						





<b>PLANTATION INTENSIVE</b> Conforme au cahier des charges	Nombre de pieds perdus	<b>PLANTATION TOUT VENANT</b>	Nombre de pieds perdus
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>BANANIER ORDINAIRE :</b> Plus de 3 mois (sans régime) .....</li> <li>Porteur de régime .....</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>BANANIER ORDINAIRE :</b> Plus de 3 mois (sans régime) .....</li> <li>Porteur de régime .....</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>BANANIER POINGOS :</b> Plus de 3 mois (sans régime) .....</li> <li>Porteur de régime .....</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>BANANIER POINGOS :</b> Plus de 3 mois (sans régime) .....</li> <li>Porteur de régime .....</li> </ul>	

1700 <b>ARBRES FRUITIERS</b>	Date de plantation	Nombre de pieds cultivés	Quantité déjà récoltée (en kg)	Nombre de pieds détruits à 100% (2)	% des pertes sur fruits ou poids des fruits perdus	1800 <b>CAFE</b>	Date de plantation	Surface totale ou nombre total de pieds	% pertes sur fruits	Nombre de pieds détruits
<b>ESPECES</b>										
<b>VERGER INTENSIF (1)</b>						ROBUSTA (local) .....				
						ARABICA (local) .....				
						ROBUSTA SOLEIL .....				
						ARABICA SOLEIL "Catimor" .....				
						<b>1900 - COCOTIERS ADULTES ABATTUS (nombre)</b>				
<b>TOUT VENANT</b>						<b>2000 HORTICULTURE</b>	Variété	Nombre de pieds plantés	Nombre de pieds perdus	Date de plantation
						<b>ESPECE</b>				
						<b>Fleurs coupées (1) Plantes ornementales (1) Plants ornementaux (1)</b>				
						<b>PEPINIERES - PLANTS FORESTIERS (2)</b>				
						<b>PEPINIERES - PLANTS FRUITIERS (3)</b>				

(1) Conforme au cahier des charges.  
 (2) Remboursement uniquement pour les vergers agréés, de 25 ares minimum d'une même variété.

(1) Expertise Service Technique indispensable.  
 (2) D'un minimum de 1.000 plants.  
 (3) Marcotte ou porte-greffe ou greffe : à préciser.



CODE 3000	BOVINS 3100		MOUTONS 3200		CHEVRES 3300	
	Pertes totales	Dont inscrits UPRA	Pertes totales	Dont inscrits UPROC	Pertes totales	Dont inscrits UPROC
Jeunes non sevrés						
Jeunes sevrés						
Mères						
Adultes non reproducteurs						
Mâles reproducteurs						
- Local						
- Race pure						
- Croisement						

7

<b>PORCS 3400</b>	Pertes totales
Porcelets à la mamelle	
Porcelets sevrés	
Porcs d'embouche	
Mâles reproducteurs	
- Local	
- Importé	
Femelles reproductrices locales	
<b>CERFS 3500</b>	Pertes totales
Femelles reproductrices de moins d'un an	
Femelles reproductrices un an et plus	
Cerfs d'embouche (tous sexes)	
Mâles reproducteurs plus d'un an	
- Identifiés	
- Importés	
- Inscrits	
<b>CHEVAUX 3600</b>	Pertes totales
- Jeunes moins de 3 ans	
- Femelles adultes	
- Mâles adultes	
- Autres (inscrits)	

<b>CHIENS 4100</b>	Pertes totales
Chiens bétail de race	
Chiens à cerfs	

<b>POULES et POULETS 4200</b>	Quantité	Pertes totales
Poulets de chair de 0 à 4 semaines		
Poulets de chair de 4 à 8 semaines		
Poules pondeuses de 0 à 20 semaines		
Poules pondeuses au-delà de 20 semaines		
<b>LAPINS et AUTRES VOLAILLES 4000 à 4800 à préciser</b>		
Jeunes		
Adultes femelles		
Adultes mâles		
<b>ABEILLES 4900</b>		
Reines		
Essaims		

**Remboursement sur présentation des carcasses aux Services Techniques**

*Pour les animaux importés : présenter facture d'achat et subventions reçues*

INFRASTRUCTURE CODE 5000	Longueur totale en place	Barrières détruites à 100% Matériaux non recupérables (1)		Longueurs couchées Matériaux récupérables (3)	Longueurs à nettoyer (4)	Localisation sur plan (5)
		Longueur détruite à 100%	Poteaux en Bois de (2)			
<b>BARRIERES ET BALANCINES 5100</b>						
Barrières périphériques (4 fils au Km) (5111)						
Barrières de cloisonnement (3 fils au km) (5112)						
Barrières cervidés (au km) (5113)						
Barrières : Porcins, Caprins, Ovins (au km) suivant expertise Sca Technique (5114)						
Clôture électrique (au mètre) (5115)						
Balancines légères ( au mètre) (5121)						
Balancines câblées (au mètre) (5122)						

1) Remboursement uniquement si fils et poteaux sont changés. (Barème CAMA-Base sur Poteaux de Gaïac). Le remboursement s'effectuera après expertise des Services Techniques.

2) Poteaux en bois de : compléter par le type de bois (ex. ; Gaïac, niaouli, bourao, peuplier etc)...

3) Fils à retendre et à cramponner, poteaux à redresser.

4) Barrières à débayer (bois et débris végétaux)

5) Joindre un plan sommaire des barrières détruites ou endommagées

MATERIEL AGRICOLE FIXE *	PERTES	LOCALISATION SUR PLAN	OBSERVATIONS
Eolienne .....			
Matériel irrigation fixe			
Ruches .....			
Serres .....			
Autres .....			

\* Veuillez préciser le détail des dégâts subis et pour ces rubriques produire les factures de réparation.

Fait à .....

Le : .....

Signature de l'Assuré :

RETENUES COLLINAIRES *	LOCALISATION SUR PLAN	CUBAGE de TERRE		OBSERVATIONS
		TOTAL	DETRUIT	
		M <sup>3</sup>	M <sup>3</sup>	
		M <sup>3</sup>	M <sup>3</sup>	
		M <sup>3</sup>	M <sup>3</sup>	
		M <sup>3</sup>	M <sup>3</sup>	